

À la / à l' / au / aux

de la / de l' / du / des

L'ARTICLE PARTITIF / der Teilungsartikel

L'article partitif (de + bestimmter Artikel) wird zur unbestimmter Mengenangabe verwendet.

Je prends de la soupe / du café / des fruits / de l'eau minérale

NACH MENGENANGABE IMMER DE ODER D'

Un sac	de	pommes de terre
Un bouquet	de	roses
100 grammes	de	fromage
Une livre	d'	abricots

Un litre	de	vin
Une tasse	de	lait
Une bouteille	d'	eau minérale
Une portion	de	glace

Elle mange	beaucoup	de	chocolat
------------	----------	----	----------

Elle mange	peu	d'	oranges
------------	-----	----	---------

Elle mange	un peu	de	salade
------------	--------	----	--------

Elle mange	plus	de	pain
------------	------	----	------

Elle mange	moins	d'	asperges
------------	-------	----	----------

Elle mange	trop	de	saucisson
------------	------	----	-----------

Elle boit	assez	d'	eau minérale
-----------	-------	----	--------------

Mit Negation immer de oder d'

Il ne boit pas de vin / il ne fume jamais de cigarettes

Il ne mange plus de chocolat

24.02.06